

15 septembre 2023

### Communiqué de presse

## Réaction du Ministre-Président aux différents actes de vandalisme et d'incendies volontaires

*« S'attaquer à nos écoles, c'est s'attaquer à la liberté d'enseigner. C'est croire que l'on peut imposer ses idées par la violence et l'obscurantisme. Celles et ceux qui choisissent cette voie s'excluent du cercle des interlocuteurs légitimes du débat démocratique et doivent être lourdement sanctionnés »* a réagi le Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Pierre-Yves JEHOLET, suite aux différents actes de vandalisme et d'incendies volontaires qui ont frappé plusieurs écoles ces derniers jours.

Le Ministre-Président ajoute : *« Ces actes doivent immédiatement cesser et j'apporte tout mon soutien aux équipes éducatives, aux élèves ainsi qu'à tous les intervenants confrontés à ces actes de violence injustifiables. Parallèlement aux actions et démarches de la Ministre de l'Éducation, Caroline Désir, que je soutiens pleinement, j'ai pris plusieurs contacts ces dernières heures tant avec la Ministre de l'Intérieur qu'avec les services de l'OCAM, afin de suivre l'évolution de la situation de près et d'assurer, ainsi, la coordination entre les services de la Fédération Wallonie-Bruxelles et les services fédéraux. Actuellement, les auteurs de ces actes inacceptables sont activement recherchés par les forces de l'ordre. De plus, la sécurité autour de plusieurs écoles est renforcée par le soutien de la police fédérale qui est mobilisée aux côtés des zones de polices locales.*

*Au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles, j'ai demandé à ce que tous les mécanismes et moyens prévus par le dispositif anti-radicalisme, tel que prévu par le Gouvernement en septembre 2022, soient mobilisés sans délai. Tous les référents « anti-radicalisme » du Ministère sont invités à faire remonter vers le Gouvernement toute information utile et leur mobilisation absolue a été sollicitée. Un premier rapport sera également transmis au Gouvernement, au plus tard, ce lundi 18 septembre.*

*En fonction des éléments qui me seront transmis, notamment sur la nature des menaces éventuelles, j'évaluerai la nécessité de réunir le Haut-Conseil anti-radicalisme de la Fédération Wallonie-Bruxelles afin que le Gouvernement puisse prendre toutes les mesures qui seraient jugées nécessaires ou solliciter auprès d'autres niveaux de pouvoir, des mesures relevant de leurs compétences. »*

Contact Presse :

Nicolas Reynders (0473/27.14.79)

[Nicolas.reynders@gov.cfwb.be](mailto:Nicolas.reynders@gov.cfwb.be)